

Ministry of Education

Special Education Policy
and Programs Branch
18th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction des politiques et des
programmes de l'éducation
de l'enfance en difficulté
18^e étage, édifice Mowat, 900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2

**NOTE DE SERVICE**

- DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision
Secrétaires-trésorières et trésoriers des administrations scolaires
Directeur (par intérim) des écoles provinciales et d'application
Surintendante du Centre Jules-Léger
- EXPÉDITRICE :** Julie Williams
Directrice (par intérim) des politiques et des programmes de
l'éducation de l'enfance en difficulté
- DATE :** Le 7 avril 2010
- OBJET :** Réorganisation du site Web – Éducation de l'enfance en difficulté

Le 26 mars 2010, le ministère de l'Éducation a réorganisé et amélioré la section sur l'éducation de l'enfance en difficulté de son site Web. Grâce à ces améliorations, les parents, le personnel enseignant, les administrateurs et les élèves auront plus facilement accès :

- aux Plans des conseils scolaires pour l'enfance en difficulté et aux Guides des parents;
- à des documents de politiques et à des ressources documentaires mis à jour par le ministère de l'Éducation;
- aux rôles et responsabilités (conseils scolaires/élèves/parents/personnel enseignant);
- à des exemples de Plan d'enseignement individualisé (PEI);
- à un tableau des différentes responsabilités des conseils scolaires relativement à l'offre de programmes d'éducation de l'enfance en difficulté et de services connexes;
- à des liens à diverses publications pour les parents;
- à des liens à des profils de conseils scolaires;
- à des nouvelles en éducation de l'enfance en difficulté qui décrivent les initiatives nouvelles et en cours dans ce domaine (devraient être disponibles en juin 2010);
- à des questions et réponses en langage clair pour les parents; et
- aux coordonnées des personnes-ressources des bureaux régionaux de l'éducation de l'enfance en difficulté et des renseignements au public.

Je vous invite à vous rendre sur le site et en particulier, à consulter les liens aux Plans des conseils scolaires pour l'enfance en difficulté et aux Guides des parents à : http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/School_Board_SEPs_and_Parent_Guides_French.pdf pour vos conseils respectifs afin de vous assurer que votre site Web est à jour.

La Direction des politiques et des programmes de l'enfance en difficulté a également élaboré un modèle d'avis aux parents (voir ci-joint) qui souligne l'information sur l'éducation de l'enfance en difficulté offerte sur le site Web du ministère de l'Éducation. Veuillez vous assurer que cette information est offerte aux parents en tout temps dans le bureau de votre conseil et dans les écoles.

Je vous remercie à l'avance de donner aux parents l'information dont ils ont besoin pour participer pleinement aux décisions concernant les besoins particuliers de leur enfant, ainsi que de votre collaboration et de votre soutien continu à cet égard.

Original signé par

Julie Williams

p.j.